

MANUEL DE L'OHI SUR L'HYDROGRAPHIE

Référence : LC 48/1998 du BHI

Monsieur,

Le Bureau est très reconnaissant envers les 34 Etats membres suivants (ordre alphabétique) qui ont répondu à la LC 48/1998 : Allemagne, Argentine, Australie, Bahreïn, Brésil, Canada, Chili, Chypre, Danemark, Equateur, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique (NIMA), Finlande, France, Islande, Indonésie, Monaco, Mozambique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République d'Afrique du Sud, République de Corée, RU, Suède, Thaïlande, Tunisie et Venezuela. Toutes les réponses, à l'exception de celle de la Norvège, étaient favorables au projet. Dix Etats membres ont proposé un représentant. Un résumé des commentaires formulés par les Etats membres est fourni en Annexe A.

L'article VI (6) de la Convention relative à l'OHI spécifie que dans l'intervalle des sessions de la Conférence, la majorité doit être calculée sur la base de la totalité des membres de l'Organisation. Soixante et un Etats membres ayant le droit de vote, la majorité requise était de 31. Trente-trois Etats membres ont exprimé un vote favorable et la majorité requise a été atteinte.

Compte tenu de la préoccupation exprimée par les Etats membres face à l'envergure du projet et aux ressources nécessaires, ainsi que des préoccupations exprimées lors de la XIVe CHI sur la prolifération des Commissions et groupes de travail, le Bureau procédera de la manière suivante :

- Préparation du mandat d'un groupe de travail;
- Préparation d'une Table des matières pour le Manuel;
- Préparation d'un programme de travail;
- Soumission de ces projets aux Etats membres aux fins d'approbation.

Pour la préparation de ces projets, le Bureau formera un groupe de travail composé des représentants proposés. Les travaux de ce groupe s'effectueront par correspondance, uniquement.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

Contre amiral Giuseppe ANGRISANO
Président

COMMENTAIRES DES ETATS MEMBRES

Argentine

Très satisfaite de cette initiative. Souhaite participer au groupe de travail.

Australie

Souhaite jouer un rôle de premier plan dans le domaine de l'hydrographie laser aéroportée.

Chili

Il est très important que l'OHI ait un manuel de ce type et qu'elle assure sa tenue à jour; contribution en matière d'assistance technique et de formation.

Chypre

Très favorable à ce projet étant donné que Chypre n'a pas encore les ressources nécessaires à l'élaboration d'un manuel national.

Equateur

Favorable à l'élaboration d'un manuel de ce type. Il convient toutefois de garder présent à l'esprit le fait que tous les pays n'ont pas le même niveau de connaissances et qu'il existe des différences technologiques et économiques.

Finlande

Il convient de préparer un plan de travail détaillé, et d'en définir le contenu et les exigences. Des procédures de mise à jour sont requises. Les manuels existants doivent être utilisés le plus souvent possible. Il convient d'envisager l'inclusion de méthodes ou de spécifications nationales. Si cette préparation est impossible pour l'OHI, les EM devraient être encouragés à mettre à jour leurs manuels nationaux et à les communiquer sur le WEB.

France

Bien qu'émettant un vote en faveur de cette proposition, le SHOM n'est pas favorable à la création immédiate d'un groupe de travail étant donné que ceci pourrait entraîner une charge supplémentaire pour les SH proposant un représentant. Au préalable, il conviendrait de procéder à l'analyse des besoins, à l'inventaire des sources disponibles et à l'étude des modalités de réalisation du projet.

Allemagne

Bien que ce manuel ne puisse pas se substituer aux manuels nationaux, il semble utile d'avoir un aperçu général des méthodes communes pratiquées en hydrographie. Il convient d'examiner attentivement et de définir précisément l'objectif du manuel; les besoins en matière de mise à jour doivent également être examinés. Les travaux devraient s'effectuer par courrier électronique, de préférence. Favorable à la participation d'organismes professionnels.

Islande

Projet très utile pour de nombreux pays ne pouvant ni publier ni tenir à jour un manuel de ce type.

Indonésie

En raison d'un manque de ressources aucun représentant n'est proposé.

Mozambique

L'élaboration de ce manuel sera très utile pour tous les EM et pourra peut-être contribuer à l'harmonisation des méthodes de formation hydrographique technique.

Pays-Bas

Présume que le manuel portera essentiellement sur l'hydrographie pour la cartographie marine. Si ce cadre est dépassé, le soutien du secteur privé sera nécessaire; pas favorable à la participation du secteur privé. Statut du manuel à clarifier.

Nouvelle-Zélande

Approuve les éléments exposés dans la LC 48/1998.

Norvège

N'est pas favorable à ce projet.

Tâche trop complexe, trop longue et trop onéreuse; les ressources nécessaires pour la tenue à jour de ce manuel doivent également être examinées. Les SH devraient connaître l'impact financier de l'élaboration de ce type de manuel. La S-44 a déjà défini des normes hydrographiques. Si les EM approuvent la publication de ce manuel, il conviendrait d'examiner d'autres options quant à son élaboration.

Oman

Ce manuel constituerait une ressource très utile pour les Services de levés hydrographiques nationaux.

Pérou

Approuve cette initiative. Ce manuel pourrait constituer un aide pour suivre les progrès de l'hydrographie et standardiser les procédures nationales.

Pologne

La Pologne possède un manuel national moderne qui définit les principes et les normes concernant les levés hydrographiques. Pourrait proposer un représentant dès que la Table des matières sera prête.

Portugal

Seuls les hydrographes employés par les EM devraient participer à l'élaboration de ce manuel étant donné que seules ces personnes peuvent s'assurer de l'adoption de méthodes correctes en ce qui concerne les progrès scientifiques réalisés dans le domaine de l'hydrographie.

Afrique du Sud

En raison d'un manque de ressources aucun représentant ne peut être proposé.

Espagne

Avec l'introduction de nouvelles technologies, ce manuel serait très utile, notamment s'il était publié en espagnol.

Suède

Le mandat devra être préparé puis soumis au SPWG.

RU

Approuve vivement ce projet. Etant donné que les travaux de rewriting du Manuel de l'Amirauté sur les levés hydrographiques sont déjà bien avancés, ils pourraient aisément être incorporés dans le manuel de l'OHI proposé. Un Comité d'édition devrait être établi pour développer la politique globale du manuel de l'OHI. Au lieu d'établir un groupe de travail pour chaque chapitre, il pourrait être plus efficace de créer trois ou quatre groupes avec un mandat plus large.

USA

Ce manuel devrait inclure les descriptions des méthodes et des procédures pour l'acquisition et le traitement du large éventail de données requises pour des levés hydrographiques complets. Les données nécessaires à une bonne compréhension des divers systèmes, les techniques d'étalonnage, les mesurages, et les techniques de gestion des données devraient être inclus. La plus grande partie du processus d'élaboration devrait s'effectuer par courrier électronique; il convient de réduire les déplacements au minimum.

Venezuela

En raison d'un manque de ressources aucun représentant ne peut être proposé. Souhaite contribuer à la révision du manuel.